

# Mesures de restriction à respecter dans les territoires du département du Rhône et de l'Est lyonnais

Usages d'agrément

## VIGILANCE

Gestes  
Éco-  
citoyens

### ÉCONOMIES VOLONTAIRES



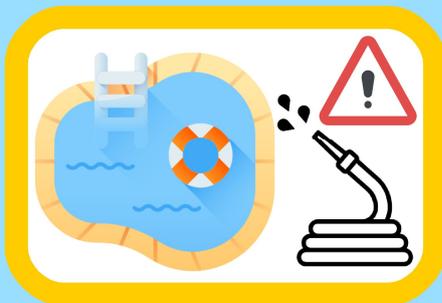
**Limiter l'arrosage en plein jour**



**Limiter le nettoyage des façades, des voitures, voiries publiques et privées**



**Limiter le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert**



Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et non domestiques sur le site internet du Rhône



<https://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse>